

Rencontre du Conseil d'établissement
Jeudi 30 mars 2023, 18 h 30
École St-Gérard (Séance à l'école, local 327)

Sont invités :

Parents: Kim Boissonneault, Annie-Claude Beaudry, Manuel Darveau, Alexandra Dumont, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin.

Parents substituts : Nicholas Sangaré, Audrey Coulombe, Claire Doulé

Enseignants: Miguel Paquette-Gaulin, Dominique Aubin

Professionnel : Clara Nelly Becerra Mesa

Membre du personnel : Brigitte Beaupré, Josée Mongrain

Directeur: Luc-Étienne Paris

Invités : Benoit Thomas, Directeur des Services éducatifs- CSSDM, Isabelle Côté, directrice adjointe services éducatifs - CSSDM, Isabelle Desrochers, mère d'élève.

Étaient absents : Brigitte Beaupré, Lorraine Forget-Gagnon, Geneviève Vincent

Procès-verbal

1.1 Ouverture

1.2 Mot de bienvenue

1.3 Quorum est constaté

1.4 Nomination d'un(e) secrétaire, Kim Boissonneault et d'un gardien de temps, Roch Dupervil

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alexandra Dumont, appuyée par Jonathan Brassard-Potvin d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Périodes réservées au public : Transformation du service SSPI pour 23-24 (Service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM)

- Benoit Thomas directeur services éducatifs
- Isabelle Côté directrice adjointe services éducatifs
- Isabelle Desrochers, mère d'un élève

Présentation de M. Thomas

M. Thomas fait un retour sur la sortie dans les médias concernant les démarches effectuées par services éducatifs. L'intention de M. Thomas ce soir est de rassurer le CÉ et nous aider à bien comprendre la situation. Il s'agit d'un dossier qui occupe le SSPI depuis le mois de février : l'objectif est de faire la révision du SSPI qui offre des services aux enfants avec des troubles moteurs dans 84 écoles (primaires-secondaires) du CSSDM. M. Thomas mentionne qu'à l'exception de quelques écoles où il a y davantage d'enfants avec des troubles moteurs, la plupart des écoles comptent 1 ou 2 élèves qui ont besoin de ce service.

L'information aurait dû être communiquée de façon différente concernant la révision du modèle : la sortie dans les médias s'est faite plus rapidement que souhaité.

M. Thomas souhaite faire un retour sur la couverture médiatique et rectifier le message : les intentions ne sont pas de couper dans les services aux enfants, au contraire: la révision du modèle vise à bonifier et offrir une réponse plus adaptée aux services. Il n'est pas non plus dans

les intentions de diriger les enfants en classes ou écoles spécialisées. M. Thomas répond ceci au reproche de ne pas avoir fait d'analyse avant de prendre la décision et qu'une décision a été précipitée :

- Les 205 plans intervention ont été révisés ainsi que les bulletins après 2 étapes
- Une collaboration a été effectuée avec équipe du SSPI pour bien cibler besoins des enfants dans une optique de planifier la suite des choses
- Une comparaison avec les autres CSS qui offrent ces services a été effectuée afin d'ajuster les pratiques
 - Des révisions ont été faites dans les autres CSS dans les dernières années
- Une identification d'où sont les élèves qui reçoivent les services et quels types de services peuvent être offerts a été effectuée
- Un plan de mise en œuvre a été mis sur pied suite à cette analyse - qui commence dès maintenant et qui sera transitoire, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de bris de services pour les élèves

Concernant les démissions qui ont été annoncées dans les médias, une vérification a été faite avec les RH : les départs étaient annoncés avant l'annonce en février (plusieurs départs pour la retraite, une démission en octobre).

Ce changement n'est pas fait parce que les enseignantes ne font pas bien leur travail.

M. Thomas énonce les enjeux qui ont mené à revoir le service :

- La réponse actuelle aux besoins des élèves est unique et non différenciée;
- Actuellement, la fréquence d'intervention au secondaire est de 1h par semaine et au primaire de 1-2 heure par semaine, alors que les besoins sont en continuum, donc souhait d'offrir des services en continu. Il est souhaité que l'enseignant titulaire de l'enfant soit impliqué en premier lieu;
- Le modèle actuel est fait sur l'horaire d'une enseignante qui se déplace. En cas d'absence, il y a un bris de services.

La proposition de départ en actuellement en cours avec le syndicat dans le but de bonifier le service actuel. Une consultation avec le comité de parents est également effectuée. Les visées du modèle de départ sont :

- Répondre à un plus grand nombre d'élèves
- Offrir un meilleur jumelage entre besoins de l'élève et les services offerts
- Diversifier l'offre de services
- Rapprocher les services de la classe et de l'école de l'élève

Six propositions :

1. Pour les 2 écoles (Marie-Favery et George Vanier) où il y a un plus grand nombre d'élèves desservis par le SSPI: maintenir les services actuellement offerts, tels quels
2. Bonification des budgets de chaque école pour que les directions puissent bonifier les % de postes selon les besoins réels des élèves :
 - Orthopédagogues
 - Technicien en éducation spécialisée (TES)
 - Techniciens en service de garde
 - Préposé aux élèves handicapés (PEH)
3. Formation d'une équipe clinique multidisciplinaire centralisée formée de 3 ergothérapeutes et 2 orthopédagogues, qui auront comme mandat de :
 - Rencontrer chacune des écoles, revoir les PI mis en place, adapter l'environnement et l'enseignement
 - Assurer un soutien à l'élève en classe, mais aussi au service de garde et dans les cours spécialistes

4. Au secondaire : mise en place d'une équipe de soutien à l'intégration (qui est actuellement dédiée TSA) afin de l'élargir aux enfants avec une cote 33 (tr moteur)
5. Mise sur pied d'un comité d'étude qui étudie les dossiers pour accorder la cote 33
 - Orthopédagogue
 - Conseillère pédagogique
 - Ergothérapeute : qui pourra projeter les services et émettre les recommandations adaptées
6. Former tout le personnel des écoles

Le modèle proposé est déjà mis en action. D'ici le mois de mai, les directions-écoles pourront rencontrer chacun des parents pour projeter les services qui seront offerts en sept 2023. L'objectif est qu'à la rentrée 2023, 100% des équipes soient formées.

Question de Manuel Darveau :

Est-ce que l'analyse des 205 PI des élèves s'est faite avant d'informer l'équipe SSPI ?

Réponse de M. Thomas et Mme Côté:

- Oui, car l'analyse se fait en continu et fait partie du processus de signalisation
- Les constats de cette analyse: il ne s'agit pas toujours de l'orthopédagogie qui est le service qui répond vraiment au besoin de certains élèves. Certains élèves ont besoin d'un accompagnement plus quotidien, dans lesquels des cas d'autres types de services pourraient être offerts et répondre mieux aux besoins de l'élève.
- En train de revoir l'ensemble des continuums de services offerts pour les améliorer
- Le statu quo n'était plus possible à ce stade

Préoccupations mentionnées par Isabelle Desrochers :

205 élèves = 205 cas complètement différents. Beaucoup d'informations ne se trouvent pas dans les PI et les bulletins. Par exemple: dans les dernières semaines, le PI de son garçon n'a pas été appliqué en raison de difficultés d'arrimage avec l'orthopédagogue et l'enseignant-remplaçant pendant l'absence de l'enseignante titulaire, ce qui a engendré des échecs dans tous les examens qui ont eu lieu pendant cette période.

L'orthopédagogue connaît bien les besoins et détient une expertise des besoins des enfants, elle a un lien de confiance avec les élèves, les parents et les enseignants, et elles n'ont pas été consultées pour la révision du modèle. Les parents concernés ont reçu un courriel bref sans explications et informations sur la suite des services, et les orthopédoques ne pouvaient pas expliquer les changements à venir aux parents elles non plus.

Aller vers un modèle qui répond mieux aux besoins : on ne peut qu'être d'accord. Par contre, Mme Desrochers émet des réserves sur les propositions, considérant que bien que le personnel des écoles mette tous les efforts et faits de son mieux, le système scolaire est actuellement surchargé et s'inquiète que l'on ramène encore la mise en place d'adaptation au personnel des écoles.

Mme Desrochers mentionne son expérience avec son fils, que malgré un dossier bien documenté, le processus a été très long pour que ce dernier puisse recevoir les services adaptés. Mme Desrochers est contente de savoir que l'année prochaine en sera une de transition, avec la garantie du maintien des services pour son enfant, mais demeure préoccupée pour la suite.

Questionnement concernant la bonification des budgets: va-t-elle vraiment aller aux enfants qui en ont besoin? Possibilités de dérives. Quand les enseignants sont déjà surchargés, est-ce réaliste de penser que les adaptations recommandées seront mises en place ? Souhait de faire part de ses craintes.

Réponse de M. Thomas et Mme Côté :

Quand l'analyse a été faite, on a tenté d'aller chercher un maximum d'informations au-delà des PI et bulletins. Les directions d'école ont été consultées également pour avoir un bon portrait de la situation et une idée des besoins des enfants. Quand on fait les révisions, elles se font par une approche catégorielle, et non pas en fonction des codes. Le souhait est d'assurer un meilleur jumelage entre les besoins des élèves et les services offerts. Considérant que 1 à 2 élèves dans une école ont des besoins, on veut s'assurer que les budgets sont bien utilisés pour les enfants qui en ont besoin.

Les enseignantes du SSPI ne perdent pas leur emploi : plein de postes sont disponibles, et leur expertise permettra d'aider un grand nombre d'élèves. La réussite d'un enfant est assurée par ensemble de personnes qui traversent son parcours. On comprend que la tâche des enseignants n'est pas simple, mais on a confiance que nos enseignants sont compétents et seront en mesure d'offrir les services adaptés aux besoins, en soutien avec équipe qui offre une vigie. On veut que les enfants réussissent.

Question de Karine Brunet :

Est-ce que les 6 propositions vont être mises en place en même temps ?

Réponse: oui

Si on bonifie le budget, comment vont être gérés la ressource et les affichages de postes pour assurer que le service adapté est offert ?

Réponse: Il s'agit d'un calcul complexe, mais la bonification des postes en orthopédagogie à l'école St-Gérard est planifiée pour automne 2023. Avoir une ressource à même l'école va amener une plus grande flexibilité pour l'offre de services.

Commentaire de Clara Nelly Becerra Mesa :

Mme Becerra Mesa, en tant que professionnelle dans l'école, accueille cette nouvelle de façon positive. Elle croit que cela facilitera les communications d'avoir une ressource à même école, car ce n'est pas toujours facile de se coordonner avec les intervenants à l'externe. Les compétences des professionnels sont universelles, bien que cela demande une bonne capacité d'adaptation aux différents besoins, Mme Becerra Mesa croit que les professionnels seront en mesure de bien répondre aux besoins des élèves. Si ce qui est proposé, avec une approche globale, s'actualise, c'est bien reçu.

Préoccupation et commentaire d'Isabelle Desrochers :

On parle d'une année de transition avec le budget bonifié, qu'il s'agit d'une mesure transitoire. Il faut assurer un maintien dans le temps et non juste une mesure transitoire.

En ce qui concerne la communication et les changements, il aurait été intéressant que les professionnels et les parents soient davantage impliqués en amont dans la démarche de changement.

Réponse M. Thomas :

Ce qui est transitoire, ce n'est pas les financements, mais la façon dont les montants sont distribués pour maintenir les services.

Commentaire et question de Jonathan Brassard-Potvin :

Merci pour les explications et clarifications, les parents et les enseignants ont besoin d'être rassurés.

Est-ce que la flexibilité va demeurer possible à travers le processus de changement ? Est-ce qu'on planifie la possibilité d'améliorer les propositions initiales si certains points proposés ne fonctionnent pas ?

Réponse de M. Thomas et Mme Côté :

Il est prévu de monitorer les mises en œuvre des différentes propositions et de mettre en place des solutions alternatives pour que ça fonctionne bien.

On veut s'assurer que le passage du primaire au secondaire se passe bien et que tout soit mis en place pour cela.

Une signalisation est planifiée pour l'an prochain.

Au-delà du financement, chaque étape doit être faite dans le temps pour que tout soit mis en place.

Question de Manuel Darveau :

Pourquoi ne pas avoir fait la révision du SSPI en 2 temps : 1-mettre en place les services et maintenir SSPI puis 2-procéder à la révision complète.

Réponse de M. Thomas :

Ce n'était pas possible, car il s'agit de la même enveloppe budgétaire. Il ne s'agit pas d'un enjeu économique : le but est de rapprocher les services à l'élève.

Question de Miguel Paquette-Gaulin :

Est-ce que les ressources sont là pour pourvoir les postes (ajout d'heures suite aux bonifications budgétaires) ?

Réponse de M. Thomas et Mme Côté:

La pénurie de personnel n'est pas unique au CSSDM. La combinaison de plusieurs budgets permet de faire des postes intéressants pour favoriser un meilleur recrutement.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 février 2023

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyée par Dominique Aubin d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 21 février 2023 tel que proposé.

5. Suivi du procès-verbal du 21 février 2023

Suivi de la p.2 point 4 (activités de financement):

→ **Un calendrier des activités de financement qui ont eu lieu pendant année 2022-2023 sera présenté par M. Paris de cette année lors la prochaine rencontre du CÉ ainsi qu'à la fondation**

Préparation de l'assemblée générale 2023 :

Lors de la rencontre du CÉ prévue en juin, nous reprendrons le PV du 12 octobre 2022 afin de préparer l'assemblée générale 2023.

Traiteur

Les commentaires concernant l'inconstance de la qualité des plats ont été adressés au Garde-manger, qui ont apprécié la rétroaction.

Questionnement à savoir si le service de garde serait intéressé d'avoir un retour de la part des élèves. Josée Mongrain mentionne qu'il est difficile d'avoir la rétroaction des élèves.

Ce sont les éducatrices qui voient si les repas sont appréciés ou non. Somme toute, il y a quand même beaucoup de gaspillage. Une rétroaction est faite au traiteur par le SDG sur

une base régulière (par exemple, lorsque les pellicules plastiques qui protègent les plats se brisent pendant le transport) et le traiteur réagit rapidement et s'ajuste suite aux commentaires rapportés.

Lettre inter cycle

La lettre a été envoyée à Mme Pascale Gingras (DGA), n'avons pas encore reçu d'accusé-réception.

6. Membre de la communauté : Patro-Villeray

Amélie Croteau absente.

La 3^e et dernière programmation parascolaire de l'année 2022-2023 a été envoyée.

L'heure d'inscription est toujours à 10h malgré les commentaires - faire le suivi avec Mme Croteau pour la prochaine période d'inscription.

7. Études des dossiers

7.1 Service de garde : prochaines journées pédagogiques

Josée Mongrain mentionne que les augmentations des frais pour les activités à l'extérieur ont une incidence sur les prochaines sorties prévues lors des prochaines journées pédagogiques

- 26 janvier : n'ont pas pu aller au Centre de la nature de Laval, car les autobus n'étaient pas disponibles et coûtaient cher. Cette journée devait coûter 23\$, mais finalement, comme la journée s'est déroulée à l'école, c'était au coût de 11\$.
- 21 avril : la sortie prévue pour les plus vieux était d'aller au Parc olympique. Finalement, l'activité est remplacée par une sortie à la piscine Claude-Robillard. La sortie sera donc gratuite, les enfants s'y rendront à pied (ce qui amène une logistique un peu plus complexe). Pour les petits, une sortie au centre d'amusement est prévue au coût de 37\$.
- 25 mai : l'activité avait été présentée à 35\$, mais sera finalement au coût de 38\$

Josée Mongrain mentionne la difficulté de trouver des sorties à prix raisonnables.

Ces modifications sont proposées par Manuel Darveau, appuyé par Alexandra Dumont.

7.2 Grille-matière des spécialistes

Présentation de la grille horaire-matière des spécialistes par M. Paris pour l'année scolaire 2023-2024.

Changement seulement en maternelle : ajout de 30 min par semaine d'art dramatique, ce qui engendrera une augmentation des postes d'enseignants en art dramatique.

La grille horaire-matière des spécialistes est adoptée sur proposition de Karine Brunet, appuyée par Manuel Darveau.

7.3 Code de vie

Le code de vie proposé est le même que l'année dernière (avait été retravaillé entièrement il y a 4 ans).

Le code de vie est adopté sur proposition d'Alexandra Dumont, appuyée par Roch Dupervil.

7.4 Projet éducatif : 2^e consultation PEVR

Courriel reçu le 15 mars dernier pour la complétion d'un sondage Forms.

Mauvaise compréhension de certaines questions.

Jonathan Brassard-Potvin mentionne que ce point a aussi été abordé aussi au comité central de parents : il y avait beaucoup de résistances de la part des membres du comité, demande d'être consultés sur les objectifs en expliquant le contexte derrière – sans aborder les cibles.

7.5 Plan de lutte

La passation du questionnaire a été effectuée. Il y a eu des enjeux informatiques : c'était plus difficile avec les plus petits de remplir le questionnaire avec les ordinateurs. Les 1^{res} années ne l'ont pas fait finalement, et les 4-5^e années ont aidé les 2^e année. Les résultats ont été reçus, le comité se réunit 4 avril prochain pour l'analyse des résultats dans le but de mettre en place un nouveau plan de lutte.

→ **M. Paris nous fera une présentation des travaux lors de la prochaine rencontre du CÉ.**

7.6 Sorties scolaires et activités de financement

3 sorties sont prévues en avril et mai :

- Sortie à la maison de la culture pour le groupe 4-5D le 11 et le 18 avril en métro
- Sortie à la Maison théâtre pour les groupes 4A et 4-5D le 3 mai
- Sortie au Jardin botanique et à l'insectarium pour les 4 groupes de 1^{re} année le 10 mai

Activité financement

Soirée poésie et humour pour les groupes 5A et 5B est prévue le 11 mai de 18h30 à 20h30 pour financer la fête de fin d'année des 5^e année

Les sorties scolaires et les activités de financement sont adoptées sur proposition de Miguel Paquette-Gaulin, appuyé par Roch Dupervil.

7.7 Rapport annuel du CÉ pour 22-23

Le rapport annuel du CÉ doit être achevé et envoyé au plus tard le 30 juin 2023.

Proposition de Manuel Darveau, pour les années à venir, de le compléter au fur et à mesure tout au long de l'année.

→ **Manuel Darveau le rédigera à partir des ODJ et des PV.**

7.8 Déplacement séance du 11 mai

La séance du CÉ prévue le 11 mai est déplacée au mardi 16 mai 18h30.

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1 Directeur : 1^{re} prévision de clientèle 23-24

- Nombre d'élèves total : 583
 - 533 élèves réguliers
 - 55 élèves en classe accueil
- Nombre de classes : 28
 - 4 classes préscolaires
 - 3 classes 1^{re} année
 - 4 classes 2^e année
 - 1 classe combinée 1^{re} -2^e année
 - 3 classes 3^e année
 - 2 classes 4^e année

- 1 classe combinée 3^e -4^e année
- 3 classes 5^e année
- 3 classes 6^e année
- 4 classes d'accueil : 1 classe préscolaire et 3 classes primaires

Karine Brunet mentionne l'importance d'assurer une bonne communication avec les parents si certains enfants doivent être redirigés vers autres écoles.

M. Paris mentionne que la 2^e prévision de clientèle se prépare, le plan des effectifs est en cours et sera présenté lors du prochain CÉ.

8.2 Enseignants

Dominique Aubin lit et remet une lettre de la déléguée adressée au CÉ (voir lettre en annexe).

Des négociations syndicales sont en cours pour le renouvellement de la convention collective.

Les membres du CÉ conviennent de ne pas se positionner, convenus de faire l'adoption d'une résolution plus générique sans appuyer une des deux parties.

8.3 Professionnel – aucun point

8.4 Personnel de soutien – aucun point

8.5 Parents et membres parents substitués – aucun point

9. Suivi correspondances 10 min

Lettre classe combinée intercycle

Comme mentionné dans le suivi du PV du 21 février, la lettre concernant la classe combinée intercycle a été envoyée.

Augmentation de la sécurité aux abords de l'école (Arrondissement Villeray-SPVM)

De nombreux efforts sont faits avec les arrondissements. Constat : peu de développements. Jonathan Brassard-Potvin continue de faire des suivis avec mairie d'arrondissement, mais n'a pas eu de retour malgré les quelques semaines qui ont passé. L'arrondissement est en train de faire un plan apaisement regroupé : M. Brassard-Potvin mentionne des craintes qu'il y ait trop de choses dans le projet, que cela engendre de l'étalement et que notre intersection soit comparée à d'autres et qu'au final, il n'y ait pas d'actions qui soient mises en place. M. Brassard-Potvin a présenté le rapport qu'il a produit à l'arrondissement au comité central de parents.

Impressions des membres du CÉ sur la situation actuelle du dossier: sentiment de découragement, bureaucratie trop lourde, sentiment de colère. On observe encore des situations dangereuses qui se produisent. On observe une déconnexion entre les différents acteurs : travaux et aucune personne pour signaler, ce qui impacte la circulation des autobus, ceux-ci ne pouvaient pas circuler dans leur trajet habituel. On note également le remplacement de brigadiers par des policiers qui ne font pas leur travail ou un non-remplacement de brigadiers lorsqu'ils sont absents.

Avis unanime que la réponse de la ville au problème est insatisfaisante. Jonathan Brassard-Potvin songe à renouveler sa présence au conseil d'arrondissement, Karine Brunet suggère que plusieurs parents du CÉ se joignent au conseil d'arrondissement : les prochains conseils d'arrondissement auront lieu les 4 avril et 2 mai prochain.

10. Comité Central de Parents CSSDM 10 min

Sécurité aux abords des écoles abordées, préoccupations partagées (voir point 9).
Il est convenu d'adopter une résolution (présentée par M. Brassard-Potvin), et de la déposer au CA du CSSDM et à la mairie de Montréal.

11. OPP – aucun point**12. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Alexandra Dumont, appuyée par Clara Nelly Becerra Mesa de lever la séance à 21h00.

F:\Partage direction\Communications\2022-2023\Comités 22-23\CÉ\CÉ- Jeudi 30 mars 2023\PV_CÉ 30 mars 2023.docx